

**Procès-Verbal de l'Assemblée Générale
de l'association des Artistes Solidaires Agathois – ASAGATH
Samedi 19 février 2022 - Salle du GRAU D'AGDE**

Représentés : 48 - dont 36 présents et 12 pouvoirs.

Excusés :

- Mme Escande Éve (Adjointe au maire en charge de la culture),
- Mme Bait Monique (vice présidente), M. Caridroit Daniel.

Secrétaires de séance : Muriel Gaumet et Pascale Goulard

Ouverture de la séance à 15h37.

1. BILAN MORAL présenté par le Président, Hugues MARMOL.

- ✓ Une année 2021 impactée par le COVID et la fermeture des ateliers au cours du premier semestre - des projets d'expositions annulés et/ou reportés (Vias).
- ✓ Le report et la concentration des activités sur le deuxième semestre, à des dates plutôt moins favorables pour la fréquentation des expositions.
- ✓ La mise en œuvre des obligations et contraintes sanitaires dans un contexte d'incertitudes d'évolution de la crise sanitaire, impactant la visibilité des projets, le maintien des activités (ateliers et expositions), générant une adaptabilité permanente.
- ✓ Une baisse des cotisations atelier liée au Covid et aux obligations sanitaires.
- ✓ Une remontée des adhésions sur le deuxième semestre (81 cotisations adhésions).
- ✓ Le maintien du soutien de la municipalité au travers notamment du versement de la subvention (1200 €), du renouvellement de la convention d'occupation des locaux pour 6 ans, de la présence régulière des élus aux manifestations proposées par l'association.
- ✓ Une organisation solide qui s'appuie sur une bonne implication de tous, une disponibilité et un esprit d'équipe des membres du CA, une répartition des rôles :
 - Hugues Marmol : présidence, organisation, gestion, communication*
 - Monique Bait : responsable animations Inter, Hyper et mail de Rochelongue*
 - Catherine Marmol : comptabilité et diverses tâches*
 - Muriel Gaumet : responsable animation Salon nautique - communication et secrétariat*
- ✓ Des ateliers, qui malgré des conditions de confort un peu dégradées du fait des contraintes sanitaires, fonctionnent bien (68 cotisations trimestrielles atelier).

En conclusion, si le déroulement des activités, les ressources et le moral ont pu être parfois affectés par les conséquences de la pandémie ayant pu créer quelques tensions lors de la mise en œuvre des obligations sanitaires, la cohésion au sein de l'équipe et la solidité de l'organisation ont permis de maintenir les liens entre adhérents et de poursuivre les activités d'exposition et d'ateliers.

2. RÉSULTAT EXERCICE 2021 & BILAN FINANCIER

- Montants des adhésions et cotisations :

	Propositions	Vote
Adhésion annuelle	20 € / an Au prorata temporis pour la 1 ^{ère} inscription	Adoptées à l'unanimité
Cotisation trimestrielle atelier	15 €	
Stages / animations participation	Sans changement	

- Principes mis en œuvre :
 - ✓ Transparence des comptes (accessibles sur simple demande au Président)
 - ✓ Gestion entièrement bénévole
- Résultats de l'exercice 2021
 - Charges 2021 : 4143,57 € (*)
 - Produits 2021 : 4378,69 € (**) + 1340,57€ de report 2020 = 5719,26 €
 - Excédent 2021 : 1575,69 €

L'examen de la comptabilité de l'exercice montre une gestion raisonnable, ni trop excédentaire, ni trop contrainte et prenant en compte la subvention et les reports positifs des années précédentes.

** Le poste des charges EDF est particulièrement important (1221 € en 2021) et il faut s'attendre à ce qu'il augmente encore au regard des évolutions tarifaires et de la dernière facture reçue début 2022. Le chauffage est le poste le plus important en terme de consommation. Il y a aussi le four pour la céramique mais la consommation par cuisson reste modique. La gestion raisonnable du chauffage doit être l'affaire de tous à l'atelier.*

*** La subvention s'élève à 1200 € - le montant des cotisations adhésions pleines et au prorata s'élève à 3172 €*

Les produits 2021 incluent un remboursement de l'assurance MAIF de 5,79 €

	Proposition	Vote
Résultats de l'exercice 2021	Report sur l'exercice 2022 de l'excédent de 1575,69 €	Adoptée à l'unanimité

3. QUITUS DE GESTION

	Absentions	Contre	Pour
Quitus de gestion			Adopté à l'unanimité

4. BILAN DES ACTIVITÉS 2021 et PROSPECTIVE 2022

ACTIVITÉS RÉALISÉES EN 2021

3 catégories d'ateliers : Peinture : lundi journée, mercredi et jeudi après-midi Sculpture : mardi et vendredi après-midi Peinture sur porcelaine : les jeudis tous les 15 jours	Les ateliers connaissent un bon succès et sont presque complets en terme d'inscriptions avec toutefois et heureusement une fréquentation légèrement moindre liée à la disponibilité de chacun.
Juillet 2021 : Exposition à Boujan-sur-Libron	Très belle exposition dans un bâtiment rénové comprenant plusieurs espaces, mais hélas très peu de visiteurs. Problèmes d'emplacement insuffisamment signalé et de communication au niveau communal
Août 2021 : Exposition à Beauchastel en Ardèche	Covoiturage des œuvres – Chaleur dans la salle non climatisée – Quelques ventes de céramiques et porcelaines.
De juin à septembre : Exposition au Mail de Rochelongue	Bonne ambiance – L'association a dû parfois laisser la place aux animations programmées et prioritaires, certains mardis
De juin à septembre : Exposition à l'Atelier d'Agde	Exposition gratuite : 2 exposantes ont inauguré cette possibilité. Un panneau d'information « Exposition » très visible et amovible a été réalisé et est susceptible de faire venir des visiteurs. Des ventes ont été réalisées
Participation à la Journée des associations	Journée positive qui a permis d'intégrer de nouveaux adhérents.
Octobre - Exposition à Vias	Belle exposition avec quelques ventes.
Expositions gratuites en galerie marchande	INTERMARCHÉ et HYPER U. Expositions toujours très attractives malgré des contraintes fortes de présence. Nombreuses ventes.
Salon nautique 2021	Exposition sous barnum de 25 m2 mis gracieusement à disposition à l'intérieur de la zone technique - une dizaine d'exposants. Quelques ventes
Début décembre 2021 Action de solidarité via une participation bénévole au Téléthon dans la galerie marchande d'Intermarché En lien avec l'AFM (accréditation) et la direction d'Intermarché	Vente d'un peu plus de 3 palettes/4 palettes de filets de 10 kg de pommes de terre offertes par Intermarché. 1552 € ont été récoltés et versés intégralement au profit du Téléthon. (Vente pommes de terre : 1015,59 €- Tombola :

	<p>284,90 € Dons : 251,51 €) Asagath a été selon la coordinatrice départementale Téléthon, le 1^{er} donateur parmi les associations sur Agde.</p>
<p>Décembre 2021 Exposition gratuite à L'Espace Molière</p>	<p>Soutien des services techniques de la commune (accrochage et disposition des œuvres par une équipe du service culturel sur les plots selon des critères esthétiques). La mise en place d'affichettes sur les murs ou les plots n'est pas souhaitée pour les mêmes raisons. Aucune participation financière n'a été demandée. Plusieurs ventes ont eu lieu (photo, sculptures, tableaux)</p>

PRÉVISIONS 2022 :

3 catégories d'ateliers (peinture, sculpture, porcelaine)	
Mai 2022 (dates précises en attente) Exposition galerie marchande à Intermarché	Exposition gratuite
Du 6 au 19 juin 2022 : Exposition à Sète Dans la salle face à la chapelle des Pères de la Salette	Pour favoriser un maximum d'exposants, 2 périodes d'une semaine pour 15 exposants environ. Thème : l'environnement Sétois (étang de Thau, oiseaux, marines....)
De mi juin à mi septembre : Exposition sur le Mail de Rochelongue 17h/23h Tous les mardis	Exposition gratuite – 15 à 18 places L'animation réalisée par l'entremise de la présidente des commerçants du mail de Rochelongue sera prise en compte dans l'agenda des animations proposées par le comité des fêtes au profit du Mail de Rochelongue. Monique Bait est la référente. Des réunions préparatoires auront lieu sur place : métrages des stands, rappel des contraintes spécifiques.... Priorité aux exposants s'engageant pour les 3 mois. En cas de défection ponctuelle les places vacantes seront proposées aux adhérents occasionnels.
De juin à septembre 2022 Exposition gratuite à l'Atelier d'Agde	Possibilité d'exposer une semaine, voire plus en fonction du planning. Emplacements pour 2 peintres et 1 sculpteur – Les exposants organisent leur temps d'ouverture à leur convenance.

Du 4 au 24 juillet 2022 – 3 semaines Salon d'été au Moulin des Évêques à Agde	Location de la salle : 500 € Pas de thème
Du 10 au 31 octobre 2022 Exposition à Colombiers Salle de l'office du tourisme	Salle de l'espace accueil de l'office du tourisme donnant sur le port fluvial. Il s'agit d'une première exposition dans ce lieu. Pas de thème
Oct/Nov 2022 Exposition en galerie marchande à Hyper U	Exposition gratuite
Exposition au Salon Nautique 2022	Exposition gratuite

QUESTIONS DIVERSES

Catalogue d'exposition :

Une liste (catalogue) comportant les noms des artistes, le numéro, la taille et technique de l'œuvre est systématiquement produite. Sa réalisation doit se faire dans un temps contraint entre la fin des inscriptions et le début de l'exposition. Une adhérente propose l'insertion d'une photo par artiste. Bien qu'attrayante cette proposition serait chronophage en terme de réalisation et impacterait la facture des consommables. D'autre part le format d'un timbre poste serait peu , voire pas lisible. Cette proposition ne fait pas consensus.

Affichettes type « biographie » :

Une adhérente propose que les fiches de présentation personnelles soient remises en vigueur. Quelques remarques sont émises dans la salle sur le contenu des textes qui relève de l'honnêteté et de la responsabilité de chaque artiste. Le Président ne peut en effet veiller qu'à la cohérence de forme et de présentation en vue d'une harmonisation globale.

La fiche format A4, contient une photo de l'artiste ou d'une de ses œuvres et un texte d'une vingtaine de lignes au maximum; un mail sera adressé aux adhérents afin de préciser les caractéristiques des fiches.

Thème sur Sète et son environnement ou pas thème à Sète ?

Cette question entraine une discussion avec des arguments pour et contre (encourage ou pas la création / la cohérence au sein de l'exposition dans un lieu typique panoramique et de pèlerinage attirant de nombreux visiteurs / lisibilité de l'affiche / attractivité pour les touristes qui affectionnent Sète.

Votes exprimés : Contre : 18 (15 présents – 3 pouvoirs) / Pour : 28 (19 présents – 9 pouvoirs)

Conditions sanitaires

Le président précise que sous réserve de l'évolution des conditions et restrictions sanitaires en 2022 et des conditions de location ou mise à disposition d'espaces communaux ou privés pour les

expositions en salle, des restrictions de participation aux seuls détenteurs d'un Pass Vaccinal pourraient être imposées.

Débat sur la thématique d'une priorité d'exposition

Au vu du nombre important d'artistes intéressés par les expositions, de la simultanéité ou de lieux communs d'expositions par les diverses associations locales de peintres, il est proposé de prioriser les membres exclusifs Asagath en cas de surnombre d'exposants pour des expositions auxquelles certains adhérents peuvent déjà participer au titre d'une autre association. Après une discussion avec des arguments pour et contre il se dégage un consensus pour ne pas adopter ce principe. La liste des exposants retenus continuera donc de se faire en fonction des réceptions d'inscription dûment renseignées (listes des œuvres, formats, techniques, dimensions, prix, engagement à tenir des permanences avec dates).

Dépôt des œuvres , décrochage, permanences.

Le président précise que les inscriptions des exposants n'étant pas en mesure d'apporter ou de faire apporter et/ou retirer leurs œuvres ne seront pas validées. Les inscriptions sont également conditionnées par le respect de l'obligation d'assurer ou faire assurer par un autre adhérent les périodes de garde.

Des adhérents qui se feront connaître, remplissant les conditions sanitaires, pourront assurer des remplacements moyennant une indemnisation de leurs frais par l'adhérent empêché. Cette possibilité reposant sur un bénévolat avec indemnisation de frais relève de l'unique responsabilité et arrangement entre les adhérents et n'engage pas la responsabilité de l'association.

Nombre de tableaux et sculptures

Suite à des observations de deux adhérents, lors de l'exposition à l'espace Molière, la question du comptage des œuvres et des lots est abordée.

Il est donc précisé que les tableaux composés (diptyques , triptyques, ... formant un ensemble de plusieurs toiles solidaires entre elles et reliées par un système de fixation) sont considérés comme une seule œuvre au regard du nombre de tableaux autorisés et doivent respecter les mêmes limites de format fixées dans les modalités pour un tableau cadre compris.

Pour les sculptures, modelages, céramiques, un ensemble de pièces solidaires entre elles et inséparables seront comptabilisées comme une seule œuvre. Les pièces non reliées par un socle commun et constituant un lot seront comptabilisées comme une seule œuvre à condition d'être positionnées sur une même stèle ou sur un même plot vertical.

Pour le bon fonctionnement des expositions quelques règles sont rappelées :

- Lors des Salons, impossibilité de présentation sur la même commune, durant une période de deux ans, d'œuvres déjà exposées afin de susciter un intérêt nouveau pour le public.
- Non présentation de copies dans les salons, expositions et concours – Pour la réglementation relative aux copies et droits d'auteurs se référer à la page pratique du site internet de l'association.
- Pour contribuer et faciliter la réussite collective des mises en espace, les dates d'inscription

sont importantes à respecter.

5. ELECTIONS ET MANDATS

Répartition actuelle des membres du conseil d'administration et postes vacants

1 ^{er} tiers (2020 – 2022)	2 ^{es} tiers (2021 – 2023)	3 ^{ème} tiers (2019 – 2021)
LOUP Mireille MARMOL Hugues GIRAULT André	BAIT Monique GAUMET Muriel MARMOL Catherine HUETTER Laurence	REY-LAGARDE Christiane (démissionnaire) VIGLIOLA Dani

- Le mandat du président arrive à échéance. Selon les statuts, aucune autre candidature n'étant parvenue avant la date de l'AG ou durant celle-ci, un vote pour le renouvellement du mandat de l'actuel président est proposé. A l'unanimité, Hugues Marmol est renouvelé en tant que président pour un mandat de 3 ans.
- Mme Rey-Lagarde Christiane est chaleureusement remerciée pour ses contributions et son activité au sein du CA et des expositions.
- Les candidatures de Mmes Natacha Estrella - Pascale Goulard (secrétaire) sont validées à l'unanimité.

Nouvelle répartition des membres du conseil d'administration :

1 ^{er} tiers (2020 – 2022)	2 ^{es} tiers (2021 – 2023)	3 ^{ème} tiers (2022 - 2024)
LOUP Mireille MARMOL Hugues GIRAULT André	BAIT Monique GAUMET Muriel MARMOL Catherine HUETTER Laurence	VIGLIOLA Dani ESTRELLA Natacha GOULARD Pascale

6. POINTS DIVERS

Une journée « peinture sur le motif » pourrait être organisée dans un rayon d'environ 50km.

Sous réserve d'information au président pour des raisons d'organisation (réunions, entretien du local, stage) et d'assurance, 1 ou 2 fois par mois les membres de l'atelier sculpture pourront utiliser l'atelier sur un créneau d'une journée complète en dehors des créneaux réservés à la peinture et sous la responsabilité d'un responsable sculpture.

Des temps collectifs de nettoyage de l'atelier seront programmés et communiqués.

Si les contraintes sanitaires le permettent, des visites d'expositions dans la région avec covoiturage pourront de nouveau être organisées.



29, Rue des anciens combattants 34300 AGDE

E-mail : asagath.contact@gmail.com

Site : www.asagath.fr

Déclarée sous le N° : W341007543 N° SIRET :814 154 845 00014

Un autre adhérent organisateur de voyages proposera à Asagath un voyage en bus sur la journée avec visites guidées et repas restaurant. Compte tenu du coût de location d'un bus avec chauffeur et du prix du repas la participation à préciser en fonction des lieux , expositions , restaurant serait d'environ 75 € pour les personnes intéressées.

Les membres du bureau, du CA, les participants à l'AG sont vivement remerciés pour leurs contributions.

L'AG se clôture à 18h20 autour d'un pot amical.

Le président
Hugues Marmol

La trésorière
Catherine Marmol

La secrétaire
Pascale Goulard